



## Infos

Mairie :

**Tél :** 02 48 66 01 33

**Fax :** 09 70 29 43 21

**Mail :**

*mairie.saintpalais@wanadoo.fr*

**Jours/Horaires d'ouverture :**

Tous les matins de 9h à 12h

Mardi et jeudi de 15h à 18h

## Sommaire

### Vie Locale

- Etat civil - Artisans commerçants
- Manifestations 2017
- Fleurissement
- Eglise
- Summer party
- Travaux à Saint-Palais en 2016
- Budget

### Vie associative

- Les Amis de la Bibliothèque de St-Palais
- Tous pour l'école
- Les Amis du Pic
- Union Nationale des Combattants
- Atelier Accueil Amitié
- Escalade en Terres Vives
- Association du Comité de Gestion du Marché de Potiers de St-Palais
- RESPA

### Infos publication

Revue municipale et d'information de la commune de Saint-Palais.

2017

• Directeur de publication :

Bernard OZON

• Rédaction :

Commission municipale Information et Communication

• Conception graphique :

Emeline REMY Graphiste freelance

• Impression : Imprimerie du Mont Henri IV Henrichemont.

# Le mot du Maire



Après une année 2016 marquée par des événements qui resteront gravés dans nos mémoires, nous devons rendre hommage aux victimes des attentats qui ont eu lieu sur notre territoire et ne pas oublier leurs familles.

Il me semblait important de commencer le mot du Maire par ces propos tant l'esprit de solidarité doit animer la population française dans ces périodes si difficiles qui malheureusement se prolongent en 2017.

La vie de notre commune est elle aussi bien perturbée. Si le plaisir de vivre sur notre beau territoire est réel, qu'il est difficile de maintenir les services dont a besoin notre population. Notre commerce ferme à nouveau en centre bourg et il est très dommage de ne pas forcément remarquer l'intérêt de ce lieu de rendez-vous si important pour la vie du village.

Mais nous ne céderons pas au pessimisme et nous allons de nouveau essayer d'offrir un service qui nous semble incontournable pour le bien-être de tous, rien n'est gagné d'avance, prenons conscience que nous sommes les acteurs du tissu économique de notre commune.

Vous pourrez apprécier dans ce bulletin les travaux que nous envisageons pour l'année 2017.

Malgré la baisse des dotations il nous faut continuer à investir pour rendre notre commune attractive.

Malgré les problèmes de nuisances rencontrés et contre lesquels votre Conseil Municipal s'investit, aidé par les associations locales engagées dans l'amélioration

de notre environnement, de nombreuses familles cherchent à s'installer à Saint-Palais et nous les aidons en cela. Notre progression démographique, puisque nous arrivons maintenant à 655 habitants, atteste de cet attachement à notre territoire et de la vitalité de notre école où l'apprentissage de la vie et l'enseignement dispensé sont vraiment remarquables.

L'année 2017 sera l'occasion de mettre à disposition un site internet dans lequel nous essaierons de faciliter les informations qui seront mises à votre disposition. Nous pensons mettre ce service à votre disposition à la fin de l'année 2017.

A titre personnel je voudrais remercier le personnel communal pour le travail effectué et le sérieux affiché dans leurs tâches journalières. Je voudrais également encourager les associations pour qui rien n'est facile dans une période où le bénévolat est de plus en plus incompris et fragile. Enfin, dans les moments difficiles traversés par notre commune et les nuisances perpétuelles qui se succèdent à une vitesse démultipliée, vous pouvez être assurés de mon profond dévouement ainsi que de celui du Conseil municipal.

Bernard Ozon,

Maire de Saint-Palais



# Vie locale

## Etat civil

### Ils sont nés

- REYES Camille 04/06/2016
- ELATLATI Waïl 30/07/2016
- BIARD LEROY Timéo 12/08/2016
- ETIENNE Clélia 08/10/2016
- BOIRON Noah 20/11/2016
- DAVID Alix 23/12/2016
- SAUTIER Thaïs 28/12/2016
- RAIMBAULT Lola 01/03/2017
- HOMVANNASY Tiannaly 01/04/2017
- GAUTHIER Myliana 06/05/2017
- LECOURIEUX CRAVEIRO Elina 20/06/2017

### Ils se sont dit "Oui".

- GLAUDIO Yoann et MILLET Aurore 23/07/2016
- JACQUOT Franck et THIRION Stéphanie 17/09/2016
- REYES Alexandre et LIENNARD Mathilda 29/10/2016
- LIGÉ Anthony et BARILLON Florence 12/11/2016

### Il nous ont quittés.

- M. RABILLON Jean 02/08/2016
- M. PAQUET Alain 11/08/2016
- M. FOREST Daniel 13/11/2016
- M<sup>me</sup> DIMECH Marie-Claude 18/03/2017
- M<sup>me</sup> BOURGEOIS Margarita née COLOM 14/04/2017
- M. DRÈZE Walthère 08/06/2017
- M. NEVERS Jean 09/06/2017
- M. GUT Thierry 11/06/2017

### Bienvenue aux nouveaux habitants.

- M. GARNY DE LA RIVIERE Damien  
7 route de St Martin
- M. GACHE Nicolas et M<sup>me</sup> JAMET Marine  
15 route d'Allogny
- M. VILLEMONT Etienne et M<sup>me</sup> DRIF Jessica  
4 impasse Les Déserts
- M. et M<sup>me</sup> GAUGRY Gérald  
les Daurons
- M. et M<sup>me</sup> JACQUOT Franck  
4 cour des Hirondelles
- M. et M<sup>me</sup> THIBAUT Aurélie  
6 Place de la Mairie
- M. SAUTIER François et M<sup>me</sup> BORGRAEVE Anaïs  
14 route de Grangeneuve
- M<sup>me</sup> BOTTERO Sandrine  
3 chemin St François

M. LASNE Philippe et M<sup>me</sup> MARIE Séverine  
Les Brosses

M. LECOURIEUX Pierre et M<sup>me</sup> CRAVEIRO Magali  
34 route de St Martin

M. PERROT Cyril  
22 route de Grangeneuve

M. RAIMBAULT Jonathan et M<sup>me</sup> LE GUYADER  
Laura

M. MINIERE Robin  
9 route des Reddes

M. DA CUNHA FERNADES Leonel  
4 B rue du Commerce

M. BRANGER Vincent  
38 route des Reddes

M. GAUVIN Pascal  
7 rue du Commerce

# Vie locale

## Artisans - Entrepreneurs

- **API TAXI** 06 11 69 53 49  
02 48 64 52 27
- **LAROCHE Alain et Corinne** 02 48 66 01 93  
*EARL de L'Aujonnière*
- **LEBAS Bruno** 02 48 66 02 39  
*Peinture-Placoplatre*
- **FAUCHERE Jérémy** 06 62 25 01 94  
*Rénovation intérieur, extérieur* 02 48 64 52 68
- **DESMOULIERES Cyril et Céline** 02 48 66 03 73  
*Briques et Porcelaine du Pic*
- **MAGA Jan** 02 48 66 01 96  
*Travaux divers de bricolage et maintenance*
- **CASTANHEIRA Victor** 06 23 39 83 51  
*Carrosserie - Peinture*
- **MINIOT Didier** 02 48 66 02 66  
*Entreprise de peinture*
- **DESMOULIERES Marie-Neige** 02 48 66 01 62  
*L'atelier de Marie-Neige (travaux de couture)*
- **SAINJON Gilles** 02 48 66 01 18  
*Transports - terrassements - goudronnage*
- **LACANA** 06 69 56 78 87  
*Motoculture, cyclo, voiture sans permis*  
*Le Pic la Pirauderie*
- **Nicolas Lebouc** 07 83 74 20 05  
*Bricolage, espaces verts*  
*travail par chèque emploi-service*
- **TORRES Arthur** 02 48 66 03 21  
*Peinture - papiers peints*  
*faïence - parquets*
- **JPB** 02 48 66 08 45  
*Plomberie chauffage*
- **SOCHET Hugues et Florence** 02 48 66 02 34  
*Vergers de la Gaucherie* 06 69 27 81 90
- **SEBATELEC** 02 48 66 03 15  
*Electricité générale, alarme, automatisme, chauffage électrique* 06 27 65 55 53
- **Ô BERRY COUVERTURE** 02 48 66 03 22  
*Couverture, zinguerie, ramonage, charpente*
- **HEROUARD Roger** 06 61 15 06 54  
*Peintre*
- **LE MAGI'CHIEN D'OZ** 06 64 80 17 38  
*Toiletage pour chiens*
- **Karen LUTHIER** 06 49 95 44 13  
**Conseillère Distributrice du Laboratoire Body Nature®\***  
*(Body Nature : vente de produits biologiques et écologiques d'entretien, de cosmétique et de bien-être à domicile).*
- **SCEA Des Bouquets** 06 22 69 85 34  
*Pommes, poires, jus.*  
*Gilbert Alexandre - Les Coutants*

## Café - Restaurants

- **CAFE DU PIC** 02 48 66 02 07  
Annick FOURRICHON

## Nourrices agréées

- **Delphine RICHARD** 02 48 66 04 08  
La Caroline
- **Ernestine GODONOU** 02 48 64 13 71  
55 route de St Martin
- **Jacqueline GUYOT** 02 48 64 88 43  
Les Jacquelines

# Vie locale

## Manifestations 2017

- Fête des Giraudons le 9 et 10 septembre
- Bibliothèque expo le 14 et 15 octobre
- Roumanie le 18 novembre
- Repas des aînés le 2 décembre
- Marché de Noël le 16 décembre



## Fleurissement

Les employés municipaux ont vu leurs efforts récompensés en 2016 puisque la commune de Saint-Palais a été classée à la 1<sup>ère</sup> place par le jury Départemental des villages fleuris, dans la strate des communes de 399 à 1000 habitants.

Bravo et merci à Ludovic et Jean-Marc pour leurs recherches permanentes de nouveautés qui ont propulsé notre beau village sur la première marche du podium.

A quand la 1<sup>ère</sup> fleur attribuée par la région...



# Vie locale

## Eglise



Au printemps 2016, une désagréable surprise est survenue à l'intérieur de notre Eglise.

Une poutre maîtresse venait de céder au niveau de la nef et une réparation urgente était nécessaire.

Nous avons trouvé les fonds nécessaires (17 000 Euros) non prévus à notre budget pour réaliser des travaux par les entreprises Les Métiers du Bois, la société de construction de Sologne et l'entreprise Faller.

Tout est maintenant rentré dans l'ordre et la sécurité en notre Eglise a repris ses droits.

## SUMMER PARTY : Journée de détente entre adolescents

Anthony Canon, du point rencontre jeunesse, en partenariat avec l'Espace jeune de la communauté de communes des Terres du Haut Berry, avait mobilisé les jeunes du canton pour organiser une Summer Party, samedi 17 juin, dans le jardin des plantes de Saint-Palais, terrain arborisé et bucolique mis à disposition par la commune.

Une journée festive autour de jeux et de la musique. Une centaine d'ados dont une majorité issue du collège d'Henrichemont avait fait le déplacement.

Ils n'ont pas hésité à mouiller le maillot pour les rencontres de baby-foot et de beach de volley, mais aussi lors des glissades rafraîchissantes sur le ventre glisse de 15 mètres de long.

Les deux filles du groupe Éphémère 2'Z, Lilou et Elyna ont mis une ambiance musicale supplémentaire avec des reprises de pop et de rock.

## Travaux à Saint-Palais en 2016

### • En Investissement :

- Voiries Communales : N°7 des DAURONS et n° 5 des GIRARDS pour un montant total de 30000€ HT subventionné à hauteur de 54%

• Ecole : pour un montant total de 18154€ HT subventionné à hauteur de 40%:

- Mise aux normes des portes et réalisation d'une rampe d'accès dans le cadre des travaux d'amélioration d'accessibilité programmés,
- Création d'une place de stationnement PMR,
- Pose d'un plafond isolant à la cantine,
- Remplacement de menuiseries intérieures et extérieures.

• Mairie, Eglise, Salle des associations : mises aux normes accessibilité pour un montant total de 6893€ HT subventionné à hauteur de 40%.

• Eglise : réparation de la poutre de la nef qui avait cédé et restauration et consolidation du fronton de la porte d'entrée pour un montant total de 13497€ HT

### • En Fonctionnement :

- Remplacement de la borne d'incendie route des REDDES pour un montant total de 1419€ HT.

• Extension de l'éclairage de la GRANDE NOUE pour un montant total de 2468€ HT subventionné par le SDE à hauteur de 50%.

# Vie locale

## Budget de fonctionnement prévisionnel 2017

DEPENSES	
<b>Charges à caractère général:</b>	<b>127 195 €</b>
-Electricité, carburants, assainissement	29 000 €
-Fournitures scolaires, administratives, petits équipements	18 250 €
-Maintenance, entretien, réparations, assurances	30 350 €
-Affranchissements, téléphone	4 900 €
-Cantine scolaire	15 000 €
"-Honoraires, annonces insertions, fêtes, cérémonies,taxes, cotisations, documentation, formation, etc ..."	29 695 €
<b>Charges de personnel:</b>	<b>192 190 €</b>
-Salaires	123 630 €
-Charges sur salaire	68 560 €
<b>Charges de gestion courante:</b>	<b>80 546 €</b>
-Indemnités maire et adjoints	27 790 €
-Contributions Incendie, Collège Henrichemont, Transport scolaire, etc ...	37 042 €
-Subvention au CCAS	4 521 €
-Subvention au budget assainissement	2 024 €
-Subvention aux associations locales	9 169 €
<b>Intérêts des emprunts:</b>	<b>3 895 €</b>
<b>Financement des investissements:</b>	<b>63 445 €</b>
<b>Amortissement réseau eaux pluviales</b>	<b>8 688 €</b>
<b>Divers (amortissements, dépenses exceptionnelles et imprévues, etc ...)</b>	<b>5 000 €</b>
<b>Total des dépenses:</b>	<b>480 959 €</b>

RECETTES	
<b>Produits de gestion courante:</b>	<b>133 665 €</b>
-Redevance reçue du CET	103 000 €
-Redevance reçue de EDF, bibliothèque	35 €
-Redevance reçue de France Telecom+ Gaz	2 250 €
-Cantine scolaire	17 000 €
-Autres produits (garderie, remboursement de frais, divers ...)	11 380 €
<b>Impôts directs (Taxe d'habitation, foncière et compensation CCTV):</b>	<b>196 086 €</b>
<b>Dotations et participations:</b>	<b>94 540 €</b>
-Dotation forfaitaire de l'Etat	52 000 €
-Autres dotations de l'Etat	26 500 €
-Compensation de taxes	16 040 €
<b>Location des logements communaux:</b>	<b>12 000 €</b>
<b>Autres produits divers:(produits financiers)</b>	<b>0 €</b>
<b>Atténuation de charges</b>	<b>1 200 €</b>
<b>Excédent de gestion:</b>	<b>43 468 €</b>
<b>Total des recettes:</b>	<b>480 959 €</b>

- Taux communal 2017 de la taxe sur le Foncier Bâti : 11,80%
- Taux communal 2017 de la taxe sur le Foncier non Bâti : 42,44%
- Taux communal 2017 de la taxe d'Habitation : 12,59%

## Les Amis de la Bibliothèque de Saint-Palais

L'association des amis de la bibliothèque vous offre ses animations culturelles.

- Le dimanche 29 janvier 2017

Un après-midi "jeux de société" a été organisé à la salle des associations avec une bonne participation inter générationnelle.

- Le vendredi 24 février

La 11<sup>ème</sup> édition des mille lectures d'hivers.

Caroline de Vial nous a fait découvrir un roman à voix haute "Le Livre écrit par Valentine Goby " un paquebot dans les arbres" Il est empruntable à la bibliothèque. Un temps d'échange à eu lieu avec la lectrice autour d'un repas tiré du panier de chacun.

- Le Vendredi 17 Mars 2017

Soirée karaoké dînatoire ayant pour thème la mer.

- Le vendredi 7 avril 2017

Le 19<sup>ème</sup> Printemps des Poètes nous a permis de recevoir les Poètes en Berry et de découvrir leurs écrits. Cette année le thème étant l'Afrique.

### Prochaines dates à retenir :

- Le 02 septembre 2017

Voyage en Pays Vendômois

- Le 14 et 15 octobre 2017 participation à l'animation "La Musique Médiévale dans tous ses Etats"

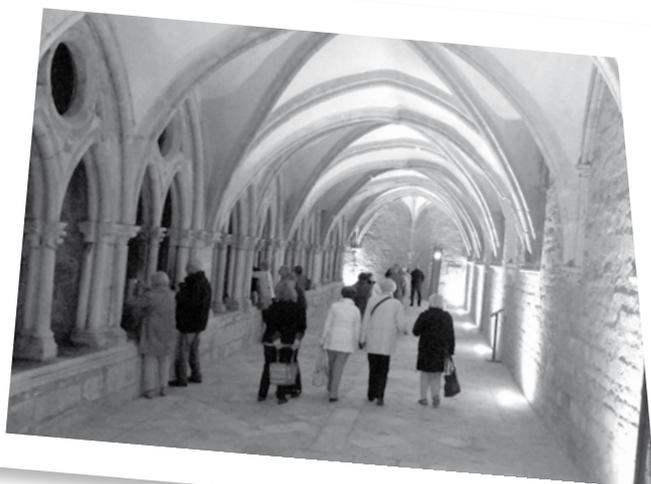
Tout au long de l'année nous accueillons le cinéma rural en convention avec la municipalité et la fédération des foyers ruraux

Si vous souhaitez vous impliquer dans notre association, n'hésitez pas à nous contacter par courriel ([amisbibliostpalais@gmail.com](mailto:amisbibliostpalais@gmail.com))

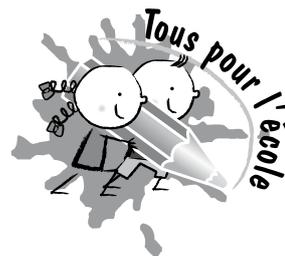
**Marie-France OZON**

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie-France OZON Présidente  
Aurélie CHABENAS Secrétaire  
Claude LAGRANGE Trésorier  
Martine CHAPAT Membre  
Carine FEVRIER Membre  
Aline GROUSSON Membre  
Gisèle ROLLAND Membre



# Vie Associative



## Tous pour l'école

L'association "Tous pour l'école" est une association de parents d'élèves du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Saint-Palais et de Quantilly. Ces parents bénévoles donnent de leur temps et de leur énergie pour que les enfants puissent profiter directement ou indirectement des événements organisés. Cette association participe au financement des sorties scolaires et péri-scolaires et aide si nécessaire les enseignantes des quatre classes du RPI pour l'achat de matériel pédagogique.

Chaque année, des événements sont spécialement organisés pour le plus grand bonheur des enfants :

- Emballages de cadeaux chez Cultura pendant 2 jours en décembre. A la fin de l'année 2017, nous avons réservé 4 jours.
- L'arbre de Noël le 11/12/2016 à Quantilly, un spectacle est proposé aux enfants puis le Père Noël fait une généreuse apparition.
- Soirée Tartiflette animée par un DJ à la salle des fêtes de Quantilly le 22/01/2017
- Le carnaval le 25/03/2017 à Quantilly, où les princesses et supers héros sont de sortie. Défilé dans le bourg suivi de jeux gonflables et autres animations pour un après-midi convivial.
- Chasse aux œufs à Saint-Palais le 16/04/2017 au jardin des plantes

Des actions ponctuelles (livre de recette, sac personnalisé, calendrier, ...) sont également essayées au cours de l'année pour financer l'association.

La prochaine manifestation est organisée prochainement principalement pour récolter des fonds :

- Concours de pétanque à Saint-Palais le 21/05/2017

Nous serons également présents lors du spectacle de fin d'année de nos enfants.

Toutes ces activités ne pourraient exister sans les parents membres du Conseil d'Administration et les parents bénévoles. Leur temps est précieux et nous les remercions très sincèrement pour l'aide apportée.

Pour 2017-2018, nous espérons vivement voir d'autres parents adhérents venir nous rejoindre, même si ce n'est que pour quelques heures dans l'année...

Nous adressons également nos remerciements aux mairies de de Saint-Palais et de Quantilly pour leur soutien financier et moral.

### Contact :

N'hésitez pas à nous contacter par le biais de la boîte aux lettres située à l'école si vous avez la moindre question ou via notre email : [Touspourlecole.qsp@gmail.com](mailto:Touspourlecole.qsp@gmail.com).

Vous pouvez également aimer la page Facebook. Aucune photo dessus, uniquement de la communication liée aux actions de l'association. <https://www.facebook.com/TousPourlEcole/>

Numéro de téléphone du président David Berthelot si besoin : 06.35.51.78.07



# Vie Associative

## Les Amis du Pic

### Les Amis du Pic ont fait le plein !

Hungart Thorsen, Les Kangourous et Organic Bananas. Voilà les trois groupes qui ont été programmés par l'association Les Amis du Pic pour venir jouer samedi 3 septembre 2016, lors de la 9ème édition de leur festival de musique.



Alors que la chaleur de la journée commençait à se dissiper, le public est venu en masse pour une soirée unique sur le parking du Café du Pic à Saint-Palais.

Dès 20h, Hungart Thorsen ouvre la danse. Hungart Thorsen, c'est trois types en costume de bluesman. Leurs chansons parlent de contes déterrés de l'imaginaire collectif, de personnages plus ou moins fictifs. Ils jouent avec les sons. On entend une porte qui grince, un râteau dans les graviers, un siège qui couine, une batterie de cuisine mais aussi un clavier, une contrebasse, une guitare et une voix "whisky-clope" qui en a interloqué plus d'un. Magnifique !

Les Kangourous. En voilà trois qui n'ont peur de rien ! Sur leur musique, s'il faut sauter pour danser, alors sautons ! Ils jouent un rock festif aux influences ska et hip hop. Leurs textes sont engagés mais n'oublient pas d'être drôles et poétiques. Accompagnés par un trombone à coulisse, un accordéon et une guitare, ils ont fait danser la foule.

Puis est venu le tour d'Organic Bananas pour clore cette soirée. Vielle à roue et mixage en direct pour un

son résolument transe. Très attendus par le public, les deux compères n'en finissent pas de séduire un auditoire toujours plus large. Toutes générations confondues, on ne peut qu'être d'accord avec le duo. Quand un "vieilleux" surboosté rencontre un ingénieur du son aussi déjanté que lui, le résultat est décapant !

Exceptionnellement cette année, il n'y avait pas d'ouverture au public le dimanche. A la place, la trentaine de bénévoles de l'association en a profité pour ranger le site, partager un moment de convivialité autour d'un repas et faire le bilan de la soirée. Et ce dernier s'avère plus qu'encourageant. Près de 300 repas ont été servis par les membres des Amis du Pic et c'est plus de 600 personnes qui ont fait le déplacement samedi soir.

Actuellement, toutes les énergies sont déployées pour organiser la brocante du 16 avril et la 10ème édition du festival, les 9 et 10 septembre prochain.



# Vie Associative

## Union Nationale des Combattants

La section de Saint-Palais de l'UNION NATIONALE des COMBATTANTS, créée en 1922 par les 62 Anciens Combattants originaires de la commune, survivants de la guerre 14-18, a pour objet de maintenir la solidarité entre les anciens militaires ayant participé à des actions de guerre, de défendre leurs intérêts moraux et matériels, de perpétuer le souvenir de ceux qui sont morts pour la Patrie et d'œuvrer pour la Paix.

### TRAITE DE REMPLACEMENT 22 juin 1829

« Par devant maître Louis Melchior Guerre notaire royal à Saint-Martin d'Auxigny chef-lieu de canton deuxième arrondissement du département du Cher, soussigné, en présence des témoins ci-après nommés et aussi soussignés.

Furent présents le sieur Nicolas Senedot propriétaire et cultivateur, époux de Marie Senedot, demeurant au bourg et commune de Saint-Palais, canton de Saint-Martin d'Auxigny d'une part, stipulant en son nom personnel à cause d'un remplacement dans le service militaire d'Etienne Senedot son fils majeur de 21 ans révolus, jeune soldat de 1828 porté sur le registre matricule du Corps sous le numéro 3674.

Et le sieur Bernard Sennée natif de Ville-neuve, chef-lieu de canton, département du Lot et Garonne, né le 24 octobre 1803, actuellement en activité de service à Bourges comme militaire au 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, 1<sup>ère</sup> compagnie de voltigeurs, 1<sup>er</sup> bataillon, en garnison à Bourges, ayant été admis à remplacer le sieur Senedot fils, ainsi qu'il résulte du certificat de l'acte de remplacement délivré par le sous-intendant militaire de Bourges en date du 12 décembre.

Lesquels ont arrêté ce qui suit : le sieur Bernard Sennée en réitérant l'engagement par lui pris suivant le certificat sus-énoncé, s'oblige à remplacer le sieur Etienne Senedot fils dans le service militaire pendant tout le temps prescrit par les lois actuelles, ou qui le serait par des lois à intervenir et généralement pendant tout le temps que le sieur Senedot serait obligé de servir. De se rendre directement au corps qui lui sera désigné et de justifier de sa présence par un certificat en forme, toutes les fois qu'il en sera requis.

Ce remplacement est consenti par le sieur Senée moyennant la somme de deux mille francs, numéraire ayant cours, acompte de laquelle il recon- nait en avoir reçu celle de 70 francs. 130 francs se- ront payables dans un délai de huitaine. Quant aux 1800 francs restant, le sieur Nicolas Senedot père promet, s'engage et s'oblige de la payer dans deux ans à complet.

Jusqu'à son paiement cette somme de 1800 francs produira des intérêts à raison de 5% par an, sans retenue, lesquels courront à compte seulement du jour de son incorporation comme remplaçant du dit Etienne Senedot et seront payés d'année en année au dit sieur Bernard Sennée à son corps, ou dans telle ville qu'il indiquera et par les reçus de la Poste qui vaudront quittance, mais à la charge par le sieur Sennée de justifier de sa présence au corps par un certificat de son chef et de tenir compte des frais de port de lettre et d'envoi.

A la sureté et garantie de tout paiement de la dite somme de 1800 francs et intérêts, le dit Nicolas Senedot père affecte, s'oblige et hypothèque en fa- veur du sieur Bernard Sennée, tous les bâtiments de demeure et d'exploitation, cour, jardin, chènevière et ouches lui appartenant situés au bourg de Saint-Pa- lais, arrondissement de Bourges en quoi qu'ils puis- sent consister, sans en rien réserver, ni excepter.

Sur lesquels immeubles le sieur Bernard Sennée pourra quand bon lui semblera prendre tou- tes inscriptions nécessaires aux frais du dit Nicolas Senedot père qui se soumet de lui en rembourser le coût et s'oblige en outre de payer les frais et honrai- res de la présente et le coût de la grosse à délivrer incessamment au dit Bernard Sennée.

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile savoir le sieur Nicolas Senedot en sa demeure sus-indiquée au bourg de Saint-Pa- lais et le sieur Bernard Sennée à Saint-Martin d'Auxi- gny, maison du notaire soussigné. Le tout convenu et accepté entre les parties.

Dont acte : fait et passé à Saint-Martin d'Auxi- gny en l'étude, l'an 1829 le 22 juin en présence des sieurs Gilbert Noyer huissier et Michel Clavier mar-

# Vie Associative

chand épicier demeurant tous les deux au dit Saint-Martin, témoins requis, lesquels ont signé avec le notaire. Quant aux comparants, ils ont déclaré ne savoir ni écrire, ni signer de ce requis, lecture faite. »

Ce document résulte d'un mauvais tirage au sort réalisé par Etienne Senedot, le contraignant à effectuer un service militaire de deux ans, voire plus, si une nouvelle loi le décide. Ses parents vont avancer l'argent nécessaire à son remplacement, opération légale à cette époque. Il suffit de trouver un mercenaire.

En 1828, vivent à Saint-Palais, trois personnes s'appelant Nicolas Senedot, que l'on distingue par leurs surnoms : Coly, Quatre-sous et Bandin, ce dernier ayant épousé Marie Bandin et habitant aux Reddes n'est pas concerné. Les deux premiers résident au bourg. Nicolas Senedot dit Coly, époux de Solange

Joffard, exerce la profession de manœuvre. Nicolas Senedot dit Quatre-sous est qualifié de cultivateur et propriétaire. En plus de terrains (environ 4,5 hectares), il possède 3 maisons, dont une proche du château des Archevêques et deux autres bâtiments. Il peut donc dispenser un peu plus de 2000 francs pour éviter à son fils un service militaire de deux ans. Pour avoir une idée de la valeur de l'argent à cette époque, disons que Paul Chapon militaire retraité, est engagé en 1827 comme garde-champêtre pour 200 francs annuels. En 1833, son successeur le « sieur Pierre Desmoulières dit la Blutte », lui aussi ancien militaire retraité, verra son salaire porté à 250 francs. En 1837, la commune achètera à Nicolas Senedot dit 4 sous, pour 400 francs, 2 boisselées de terrain (environ 16 ares) en vue de l'agrandissement du cimetière.

**Pascal Desmoulières.**

## Atelier Accueil Amitié

Bonjour,  
Si voulez passer un après-midi dans la convivialité à jouer à la belote, au scabbe ou autres jeux, nous vous attendons le mercredi après-midi de 14h à 17h à la salle des associations place de l'église.

Vous pouvez passer un mercredi pour nous voir sans que cela vous engage à quoi que ce soit, nous serons heureuses de vous accueillir.



Nous faisons aussi quelques travaux de couture, pour celles qui le veulent, pour participer à plusieurs marchés de Noël, à Saint Martin d'Auxigny, Méry es bois, et bien sûr à Saint Palais, pour pouvoir faire une sortie dans l'année.

Cette année, nous avons déjeuné à Saint Fargeau et après au château de Guédelon pour nous rendre compte de l'avancée des travaux. Pour clôturer cette bonne journée et comme nous n'avons pas envie de nous séparer, nous avons fini par un apéritif dinatoire.

Nous vous attendons

**Secrétaire :**

- Mme Cormorèche Dominique  
Tél : 02 48 66 00 40

## Escalade en Terres Vives

### Quel millésime pour le club Escalade en Terres Vives !

La saison a en effet commencé sous de magnifiques auspices : la foire aux associations de septembre au gymnase Cathy Melain a été une réussite. De nombreux enfants et adultes sont venus s'essayer à la verticalité, encadrés par les initiateurs et les volontaires du club. Très rapidement, tous les créneaux ont été remplis par d'ardents jeunes gens : 23 pour le mardi soir et 17 pour le vendredi soir. Voilà qui promet une belle génération de grimpeurs sur notre communauté de communes.

Les premiers mois passés et les premiers pas en altitude effectués, le club a engagé certains de ses grimpeurs sur la compétition : première manche du challenge interne aux clubs du Cher organisée le 19 mars à St Martin d'Auxigny pour tous les jeunes motivés ; compétitions nationales pour d'autres.

Et ce n'est pas rien : le falerne est ici tiré ! Laurie-Lise, en catégorie cadette, se hisse jusqu'au niveau national en championnat de bloc. A Brest, les 25 et 26 février, elle est devenue la 49e meilleure cadette en bloc de France. C'est un beau résultat. Et pour sa première année en catégorie cadette en escalade de difficulté, elle réussit aussi une jolie performance en montant en demi finale de la coupe de France à Riom les 11 et 12 mars ; là, elle finit 24<sup>e</sup>.

Les garçons ne sont pas en reste : Bastien, en cadet, et Florian, en junior, ont participé aux régionaux de bloc et ont défendu l'honneur de notre petit club. Quant à Laurent, chez les vétérans, il termine 33<sup>e</sup> à Riom au championnat de France de difficulté.

Nos jeunes recrues se sont également distinguées lors du Contest régional de difficulté de Romorantin avec Margot qui termine 4<sup>ème</sup> chez les poussins et chez les benjamines Zoé se classe 3<sup>ème</sup> et Agathe 2<sup>ème</sup>

Il ne reste plus qu'à nos compétiteurs à renouveler ces promesses lors des régionaux en mai. Souhaitons-leur bonne chance !

Et tandis que nous écrivons ces lignes, le printemps revient et annonce quelques belles sorties sur les sites de la région, Fontainebleau, Surgy, Issoudun, etc. De quoi faire de longs pique-niques au soleil en admirant les jambes fuselées des voisins.



### Informations pratiques :

#### Escalade en Terres Vives

4 route d'Allogny - 18110 Saint-Palais  
Jean-Pierre TURPIN (initiateur escalade)

Tél : 06 80 58 48 20



# Vie Associative

## Association du Comité de Gestion du Marché de Potiers de St-Palais

Le marché s'est déroulé les 28-29 mai 2016 dans des conditions climatiques très pluvieuses, le samedi matin, grosse averse de 7h à 9h durant la préparation pour les potiers et nos équipes devant finaliser les infrastructures. Ensuite le temps a été clément jusqu'au dimanche après-midi où la pluie était de retour, ce qui a freiné l'arrivée des familles qui viennent nombreuses à cette heure-là. Nous avons même vu des personnes faire le tour du bourg au pas de course avec parapluie.

Nous avons dû aussi faire face à la pénurie de carburant qui a frappé notre région, ce qui a obligé certains potiers à annuler leurs venues de peur de ne pas pouvoir repartir. Nous en avons rattrapé certains la veille au soir car nous avons pu avoir l'accord de la station-service de carrefour Market que les potiers pourraient remplir leurs réservoirs et d'apprendre que les restrictions étaient levées.

Le public s'était déplacé tout de même pour venir découvrir la quarantaine de potiers venant de 25 départements, le chiffre d'affaire est en baisse par rapport aux années précédentes. Le public a apprécié l'animation de cuisson au four par Dominique DALLOUN de Morogues et les enfants ont pu mettre les mains dans la terre grâce à Sylvie Paulouin de St-Palais qui a animé tout le week-end l'animation poterie.

Encore un grand merci à tous les bénévoles sans qui ce marché n'existerait pas, qui ont œuvré dans l'ombre ou la lumière durant tout le week-end pour permettre l'accueil, le bon déroulement des activités mais aussi avant et après le marché pour organiser, monter et démonter toutes les infrastructures qui permettent d'accueillir le public et les potiers dans de bonnes conditions, merci à tous pour votre temps, vos efforts, votre aide, votre gentillesse et merci de votre implication pour le prochain marché, je compte sur vous.

Comme toujours, mi juin 2016 le comité de gestion a souhaité remercier tous les bénévoles qui ont participé à ce marché autour d'une bonne table, nous avons pu discuter, échanger, réfléchir aux améliorations possibles dans un moment de franche convivialité.

Début novembre lors de notre assemblée générale, nous avons élus les 6 membres du conseil d'administration, les autres membres ont démissionné. Nous avons aussi présenté notre nouveau logo, fait un état

des lieux du marché 2016 et commencé à préparer le marché 2017 puis nous avons fini par le verre de l'amitié en discutant.

Je vous présente donc le nouveau conseil d'administration en fin de bulletin et je les remercie au nom de tous pour nous permettre de continuer cette belle aventure qu'est le marché de potiers de Saint Palais, manifestation reconnue de tous à Saint Palais et alentours ainsi que par les potiers.

Si vous souhaitez participer en tant que bénévoles ou si vous voulez vous impliquer plus dans le conseil d'administration, n'hésitez pas à nous contacter ou suivre les informations par

- courriel : [mdp.saintpalais@gmail.com](mailto:mdp.saintpalais@gmail.com)
- sur notre blog : <http://marchedepotiersdesaintpalais.blogspot.fr/>,
- sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/potiers saintpalais/>
- Ou venir nous voir

**Le Président  
Guillaume OBRY**

### Le Conseil d'Administration

Mathilde BERTHELOT	St-PALAIS
Odile NEVERS	St-PALAIS
Sylvie BONNIN	St-PALAIS
Karine ESTEVE	BOURGES
Guillaume OBRY	St-PALAIS
Jean-Luc PINCON	LA BORNE

**Le nouveau logo :**



# Vie Associative

## Rassemblement pour la protection de l'Environnement à Saint-Palais et Alentours



**Les activités 2016 ont surtout été consacrées à l'étude de 4 dossiers importants d'ICPE suivis de la remise de mémoires à la Préfecture.**

*(ICPE : Installation Classée Pour l'Environnement)*

### 1- Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)

La mobilisation face au problème récurrent des nuisances olfactives émanant du centre d'enfouissement de déchets a été essentielle pour que les services de l'Etat et l'entreprise Veolia prennent en compte la gravité de la situation et agissent.

**15/12/2016** : envoi à la préfecture du mémoire rédigé par les associations Nature 18, l'Association de Protection du Bec d'Allier et le RESPA qui siègent à la Commission de Suivi du Site.

**L'arrêté préfectoral complémentaire du 27/01/2017** soumet la société Setrad-Véolia à des prescriptions extrêmement précises (travaux et aménagements) afin de remédier aux dysfonctionnements.

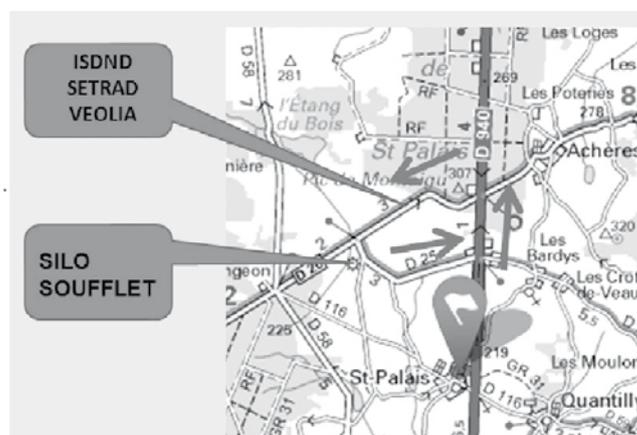


**2 - Le SILO SOUFFLET** avec son extension de stockage de 15 000 m<sup>3</sup> à 45 000 m<sup>3</sup> de céréales et de 100 tonnes de pesticides

**17/05/2016**, remise de notre mémoire d'observations au commissaire-enquêteur (copie au conseil municipal, aux conseillers départementaux Mme DAMADE et Mr CHOLLET et au président de la CCTV).

**4/07/2016** : en réponse à notre demande, le Conseil départemental du Cher interdira les poids lourds sur la D25 dans le sens RD 940 vers RD 20 vu l'importance du trafic desservant le silo et l'ISDND.

Le panneau doit être installé en 2017.



**3 - Dossier du site d'engraissement de 1200 bovins à St Georges/Moulon**

avec épandage du fumier sur les communes alentours dont **St Palais**.



# Vie Associative

- **Enquête publique**

du 24/08 au 24/09/2016

- **Remise de nos observations** coécrites avec l'Association de Veille Environnementale du Cher (AVEC) sur ce dossier bourré de contradictions, de lacunes et de manquements à la réglementation

- **Avis défavorable du Commissaire-enquêteur**

- **Autorisation accordée par la Préfecture**

**Conclusion : l'Etat aurait pu faire l'économie d'une enquête publique !**

#### 4 - Dossier de déclaration d'un atelier de volailles de chair (15 000 dindes) à l'Aujonnière

La lettre à la Préfète accompagnant notre mémoire :

....Devant

- l'inconsistance du dossier du pétitionnaire,
- l'absence de mesures concrètes pour des points relevant de la Réglementation,

- la proximité de tiers dans la zone d'implantation,
  - la fragilité de la qualité de vie due à l'accumulation d'incidences environnementales prégnantes sur notre commune,
  - l'impact sur les biens immobiliers que le projet ne manquerait pas de provoquer,
  - l'incohérence face à l'égalité des territoires que le projet représente : sauver l'abattoir sur la commune de Blancfort en impactant encore plus la commune de St Palais qui supporte déjà un poids départemental conséquent avec l'ISDND,
  - le décalage d'une telle production hors sol avec un élevage de qualité,
- nous ne pouvons accepter un tel projet.  
Nous sommes entièrement solidaires de la Municipalité qui s'oppose au projet et nous réaffirmons notre vigilance et notre mobilisation...



Le RESPA a contribué à la Semaine Européenne des déchets avec les scolaires de Saint Palais, la Municipalité et la Communauté de Communes en Terres Vives



## SENIORS, AYEZ LES BONS REFLEXES !



❶ Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile, n'ouvrez pas votre porte. Parlez-lui à travers ou d'une fenêtre

❷ Si un visiteur se présente sans rendez-vous (agent EDF, GDF, Pompiers, etc...) demandez lui sa carte professionnelle

❸ Si votre visiteur est insistant, menaçant, ou en cas de doute, contactez la Gendarmerie en composant le **17**

❹ Fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur. Évitez de laisser les fenêtres ouvertes hors surveillance

❺ Évitez de détenir trop d'espèces chez vous et ayez un téléphone à portée de main en cas d'urgence

❻ Toute personne âgée isolée peut, si elle le souhaite, se signaler aux services sociaux<sup>1</sup>, à la Gendarmerie, pour être tranquilisée<sup>2</sup>

Les personnes âgées sont plus fragiles et de ce fait plus exposées aux agissements des délinquants, qui n'hésitent pas à agir par ruse. Il convient donc qu'elles redoublent de vigilance en respectant notamment les 6 conseils simples ci-contre.

<sup>1</sup> en se rapprochant de la mairie  
<sup>2</sup> opération « tranquillité seniors »



Populaire, la vente des calendriers exercée en fin d'année par certaines professions ou associations fait aussi beaucoup d'envieux chez les malfaiteurs. Certains peuvent se faire passer pour des pompiers, des éboueurs... mais aussi utiliser des jeunes filles ou des enfants pour vous attendrir (vente de roses). Soyez donc vigilants et n'ouvrez que si vous êtes sûrs de la qualité de vos visiteurs. **N'HÉSITEZ PAS** à signaler toute présence suspecte à la Gendarmerie. Votre appel permettra aux gendarmes de dépêcher une patrouille à proximité et de prévenir une tentative d'arnaque.

@ : Suivez « les conseils de votre Gendarmerie » sur le site internet de votre communauté de communes.